

INFORMATIONS GENERALES ET REGLEMENT

28eme édition "Courir Santé" 12 octobre 2025 à La Ville aux Dames

ORGANISATEUR

L'association "Courir Santé" est organisatrice de cette manifestation place du 11 novembre 37700 La Ville aux Dames site internet :courir-sante.fr

responsable de l'organisation : Alain Phalippou, Président

contact: 06 77 15 39 69

CONCURRENTS:

Courses ouvertes à tous, licenciés ou non à la FFA selon les modalités ci-après : Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

Pour les courses labelisées Bronze 5 et 10 km

- Bulletin d'inscription dûment rempli dans tous les cas.
- -d'une licence Athlé compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA,en cours de validité à la date de la manifestation. (attention les autres licences délivrées par la FFA(santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées).
- ou pour les majeurs non licenciés ou licenciés dans un autre sport que l'athlétisme.
- fourniture obligatoire et exclusive d'un PPS (Parcours Prévention Santé) datant de moins de 3 mois à la date de la manifestation.
- Il remplace le certificat médical qui n'est plus accepté. A remplir sur http//pps.athlé.fr
- ou pour les MINEURS une autorisation des personnes exercant l'autorité parentale, un questionnaire relatif à l'état de santé du mineur.

Pour la course familiale des 2 km :

Cette course ne comportant pas de classement, le PPS, n'est pas demandé, l'autorisation parentale reste obligatoire pou les mineurs.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions peuvent se faire :

- -par courrier (bulletin d'inscription à télécharger sur notre site internet)
- -inscription en ligne via notre site partenaire : klikego/inscription/courir sante
- le samedi 11 octobre au gymnase Delaunay La ville aux dames de 15h30 à 17h30
- le dimanche 12 octobre même endroit à partir de 8h30

DROITS INSCRIPTIONS

	2km	5km	10km
engagement (non licenciés)	4€	11€	15€
engagement (licenciés FFA)	4€	8€	12€
engagement le jour de la course	4€	13€	17€

DOSSARDS

Aucun dossard ne sera attribué en cas de manquement des documents ci dessus demandés et du paiement des droits d'inscription.

Pendant les courses: les coureurs n'ayant pas de dossards seront immédiatement exclus

5 et 10 km. Les dossards seront disponibles soit :

le samedi 11 octobre 2025 au gymnase Delaunay de 15h 30 à 17h, Le dimanche 12 octobre 2025 au gymnase Delaunay à partir de 8H30

Le dossard est OBLIGATOIRE, il sera porté sur la poitrine et fixé par quatre épingles aux quatre coins. La publicité ne devra pas être cachée . Les dossards type triathlon avec ceinture sont interdits

<u>course familles des 2km</u>: bien qu'il n'y ait pas de classement, dossard obligatoire fourni par l'organisateur .

Les dossards seront disponibles dans les mêmes conditions que les 5 et 10km

CATEGORIES	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	DISTANCE
			MAXI
MASTERS	MA	1991 et avant	illimité
SENIORS	SE	1992 à 2003	illimité
U 23	ES	2004 à 2006	illimité
U 20	ЛU	2007 et 2008	25 km
U 18	CA	2009 et 2010	15 km
U 16	MI	2011 et 2012	5 km

Détails des catégories Masters :

Jetans des cate	egories iviasiers		
MASTERS	H/F	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
		M 0	1987 à 1991
		M 1	1982 à 1986
		M 2	1977 à 1981
		M 3	1972 à 1976
		M 4	1971 à 1967
		M 5	1966 à 1962
		M 6	1961 à 1957
		M 7	1956 à 1952
		M 8	1951 à 1947
		M 9	1946 à 1942
		M 10	1941 et avant

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent réglement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

SERVICE MEDICAL

Il sera assuré par la présence d'un médecin, des secouristes . L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident physique ou psychique qui ne releverait pas directement de l'organisation. Il recommande à chaque coureur de s'assurer auprés de son médecin que son état de santé lui permet de courir cette distance sans risque. Les médecins, secouristes et officiels pourront arrêter tout participant en mauvaise condition apparente.

CONTROLE ANTI DOPAGE

La course est soumise aux lois de protection des sportifs contre les risques de dopage. Les dispositions nécessaires à d'éventuels contrôles seront mis en place : local, fléchage, etc...

ASSURANCE

L'organisateur a souscrit un contrat d'assurance pour ces épreuves. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assuance liée à leur licence.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant et après les épreuves.

CIRCUIT

Le parcours est à consulter sur notre site, au gymnase Delaunay, lors des inscriptions.

RAVITAILLEMENT

Ravitaillement au 5eme km sur les 10 km, ravitaillement à l'arrivée

INSTRUCTIONS

Les coureurs devront suivre les instructions des services de sécurité des différentes courses Une voiture officielle ou une moto précédera les premiers coureurs, une personne responsable de l'organisation accompagnera le dernier coucurrent jusqu'à l'arrivée La commune prendra les dispositions concernant les arrétés de stationnement, déviations ou circulation sur le parcours de la course et fera en sorte de les faire respecter Le responsable de l'épreuve sera juge des problèmes techniques et réglements,

COURSE 2 KM

Course ouverte à tous, dite "familiale" allure libre, sans classement, dossard obligatoire Départ à 9h30

parcours: 1 petite boucle

COURSE 5KM label Bronze

Course ouverte aux personnes nées en 2012et avant (fournir l'autorisation parentale pour les mineurs

Départ à 10h, rue Colette parcours: 1 grande boucle

COURSE 10 KM Label Bronze

Course ouverte aux personnes nées en 2010 et avant (fournir l'autorisation parentale pour les mineurs) Distance officielle mesurée selon les normes word athlétic, qualificatif pour les championnats de France. Dossard obligatoire

Départ à 10h 50, rue Colette parcours : 2 grandes boucles

Un sas départ sera réservé à tous les licenciés en CLUB FFA Athlé Compétition

Pour les Athlétes licenciés Athlé Compétition : le port du maillot du club est obligatoire, dossard fixé par 4 épingles.

Pour tous les coureurs : Le matériel éléctronique type baladeur MP3, téléphone déconseillé pour des questions de sécurité. Les montres GPS et podométres sont autorisés. L'athlète encoure la disqualification ou l'interdiction de prendre le départ en cas de non respect des règles.

CHRONOMETRAGE

Le chronométrage par puces incorporées dans le dossard, est assuré par le logiciel RACE RESULT

RESULTATS

Ils seront affichés dés que possible dans le gymnase Delaunay, disponibles sur notre site internet ainsi que sur le site de la Ligue du Centre Val de loire d'Athletisme

FORCE MAJEURE

En cas de force majeure, l'organisateur pourra à tout instant mettre fin à la manifestation.Les participants en seront prévenus par tous moyens possibles, ils devront alors se conformer strictement aux directives de l'organisation. Le non-respect de ces consignes, entrainera de facto, la fin de la responsabilité de l'organisateur. Le participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité à ce titre .

ANNULATION

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation, soit par requéte de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants eront remboursés de leurs frais d'engagement, ils ne pourront prétendre à aucune autre indemnité à ce titre.

DROIT D'IMAGE

L 'organisation se réserve le droit d'utiliser les photos réalisées lors de la manifestation sans contre partie, pour le besoin de ses publications. Toutefois en application de la loi dite "Informatique et libertés", tout participant peut s'opposer à la publication de ses résultats et de ses photographies.